



ESCRIME CLUB COGOLINOIS
 COSEC Marcel Coulony - Quartier Fontvieille - 83310 COGOLIN
 e-mail : escrimeclubcogolinois@gmail.com

3ème ANIMATION DEPARTEMENTALE JEUNES CHALLENGE ANNE JOUVE DIMANCHE 6 FEVRIER 2022

Conformément au calendrier et au règlement de la saison sportive 2021/2022 de l'association territoriale, l'Escrime Club Cogolinois organise le dimanche 6 février 2022 la 3ème Animation Départementale Jeunes.

DATE	DIMANCHE 6 FEVRIER 2022		
LIEU	COSEC MARCEL COULONY Quartier Fontvieille Rue des Mines 83310 COGOLIN tél : 04.94.54.67.41		
MESURES SANITAIRES	Application des dispositions légales au jour de l'animation https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/		
HORAIRES	9h00 9h15	Appel Scratch	M15 Fleuret et Epée, filles et garçons M17 né(e)s en 2006 et débutant(e)s M13-M15 Sabre filles et garçons
	10h45 11h00	Appel Scratch	M11 Fleuret et Epée, filles et garçons
	13h00 13h15	Appel Scratch	M9 Fleuret et épée filles et garçons
	14h00 14h15	Appel Scratch	M13 Fleuret et Epée filles et garçons M9-M11 Sabre filles et garçons
REGLEMENT/FORMULE	Suivant le règlement départemental 2021/2022 en vigueur.		
DIRECTOIRE TECHNIQUE	Constitué sur place. Il tranchera sans appel tout cas non prévu au règlement.		
DROIT D'ENGAGEMENT	7,00 € par tireur et par arme tirée		
ENGAGEMENTS	Sous la responsabilité des Présidents des Clubs sur l'extranet de la FFE http://extranet.escrime-ffe.fr/ avant le vendredi 4 février 2022 à 23:59 sauf pour la catégorie M17 par courriel frederic.molina@sfr.fr		
LICENCE	2021/2022 validée par la Fédération Française d'Escrime.		
ARBITRAGE	Chaque Club, inscrivant au moins 4 tireurs, doit fournir 1 arbitre par arme. Pensez à inscrire vos arbitres stagiaires interdépartementaux pour les évaluations.		
RECOMPENSES	Les 4 premiers de chaque catégorie.		
BUVETTE	Application des dispositions légales au jour de l'animation https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/		
CHALLENGE ANNE JOUVE	Des récompenses seront attribuées aux participantes les plus méritantes		
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou d'accident pouvant survenir durant la compétition.			

Bonnes années 2022 à tous.

Mme Gabrielle MOREAU-WAGNER,
Présidente

Maître Frédéric MOLINA,
Maître d'armes



plus de 40 ans d'escrime à Cogolin....



